



Nouvelle campagne contre le harcèlement à l'école

publié le 03/12/2013 - mis à jour le 23/09/2019

Le ministre de l'Éducation Nationale, Vincent Peillon, a lancé la nouvelle campagne de lutte contre le harcèlement et le cyber-harcèlement à l'école.

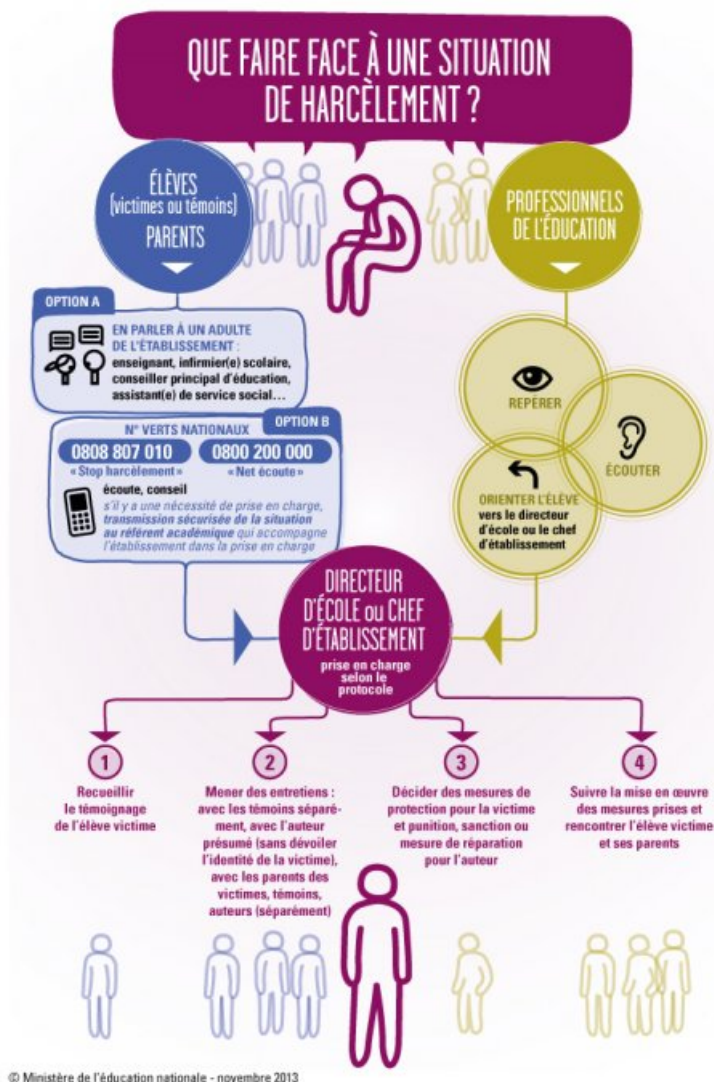
Un site internet et un numéro de téléphone sont à disposition des victimes et des témoins.

N° Stop Harcèlement 0808 807 010

(9h à 18h du lundi au vendredi, de janvier à décembre avec un temps de fermeture du 15 juillet au 17 août inclus et du 23 décembre au 6 janvier inclus)

N° Net Écoute 0800 200 000

(Numéro vert national : gratuit, anonyme, confidentiel et ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h)



Source : [education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) [consultée le 03/12/2013]

http://www.education.gouv.fr/cid75274/agir-contre-le-harcèlement-a-l-ecole.html#Six_fiches%20pour%20savoir%20quoi%20faire

 [Fiche conseil aux témoins](#) (PDF de 90.7 ko)

 [Fiche conseil aux victimes](#) (PDF de 90.2 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.